

## Référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation du CQP « Initiateur en sports à roulettes »

### REFERENTIELS

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. » Article L.6113-1 du Code du Travail créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 -art. 31 (V)

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 1 (BC1) : Conception et conduite d'un cycle de séances d'initiation en sports à roulettes</b>			
<b>A.1.1 – Repérage des ressources et des besoins des participants à un cycle de séances d'initiation en sports à roulettes.</b>	C.1.1.1 - Évaluer les besoins, motivations, capacités, limites ainsi que le niveau de pratique des participants pour concevoir un cycle de séances d'initiation en sports à roulettes, en s'appuyant sur des outils adaptés tout en portant une attention particulière aux participants en situation de handicap.	Rédaction d'un dossier professionnel écrit  Entretien oral	<p><b>Le candidat identifie les besoins, les capacités techniques et les motivations des participants en vue de concevoir un cycle de séances d'initiation en sports à roulettes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le choix de l'outil (questionnaire, entretiens structurés, ...) est adapté à la nature des informations à recueillir (quantitatives, qualitatives, ...)</li> <li>&gt; L'appréhension des participants par rapport à l'activité est évaluée. (si nécessaire)</li> <li>&gt; Les caractéristiques des participants sont identifiées notamment celles concernant les personnes en situation de handicap.</li> <li>&gt; Les outils d'évaluation utilisés sont présentés (utilisation des grilles d'observation à disposition, observation des participants lors d'une séance d'accueil, entretiens avec les participants, avec le représentant de la structure, ...)</li> <li>&gt; Le référentiel de niveaux de pratique en vigueur (fédéral ou autre) est connu et utilisé (si nécessaire)</li> <li>&gt; Les niveaux de pratique et technique des participants sont repérés à l'aide de critères objectifs.</li> </ul>
	C.1.1.2 - Repérer les moyens mobilisables afin de définir les objectifs d'un cycle de séances d'initiation en sports à roulettes en tenant compte des ressources, du matériel, des sites de pratique disponibles et des contraintes de la structure	Mise en situation professionnelle  <b>Avis consultatif du tuteur</b>	<p><b>Le candidat énumère les informations relatives au projet de la structure en vue de définir les objectifs du cycle d'initiation dans une discipline de sports à roulettes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les ressources humaines et matérielles (équipement, locaux, matériel, ...) disponibles pour la réalisation du cycle de séances sont explicitées.</li> <li>&gt; Le projet de la structure est identifié</li> <li>&gt; Le site de pratique est décrit (zone de pratique, possibilités pédagogiques, aménagement nécessaire pour une pratique sécurisée...).</li> </ul>
<b>A.1.2 Conception d'un projet de cycle de séances d'initiation structurés, adaptés aux exigences d'un des trois engins de sports à roulettes.</b>	C.1.2.1 - Concevoir un cycle de séances d'initiation en sports à roulettes afin d'assurer une progression des participants en s'appuyant sur une démarche pédagogique adaptée notamment pour ceux en situation de handicap.	Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).	<p><b>Le candidat présente un cycle de 6 séances consécutives d'initiation en sports à roulettes minimum en vue d'assurer la progression des participants.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le cycle d'initiation en sport à roulettes est formalisé par écrit (objectifs du cycle et articulation entre les séances)</li> <li>&gt; Les objectifs du cycle d'initiation en sport à roulettes tiennent compte des besoins, des motivations et des caractéristiques des participants préalablement identifiés (notamment les personnes en situation de handicap)</li> <li>&gt; L'articulation des contenus sur les séances qui composent le cycle est progressive, cohérente et adaptée aux participants ainsi qu'aux objectifs du cycle.</li> <li>&gt; La description des séances du cycle détaille le type de situation pédagogique utilisé, leurs objectifs, leur durée, leur organisation matérielle et spatiale.</li> <li>&gt; Des variantes pour complexifier ou simplifier la situation sont proposées pour adapter les situations aux besoins des participants.</li> <li>&gt; L'articulation des situations pédagogiques au sein des séances décrites dans le cycle, est cohérente et adaptée aux participants ainsi qu'aux objectifs du cycle.</li> </ul>

<p><b>A.1.3 – Vérification et préparation de l'espace d'évolution et du matériel nécessaire à la sécurisation de la pratique en sports à roulettes.</b></p>	<p>C.1.3.1 – Vérifier l'état de l'espace d'évolution avant l'accueil des participants pour une séance d'initiation en sports à roulettes en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.</p>		<p><b>Le candidat s'assure que l'espace d'évolution ne présente aucun danger pour la séance d'initiation en sports à roulettes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'état du sol et des modules est vérifié, des améliorations sont apportées si nécessaire et dans la mesure du possible, ou ils sont rendus inaccessibles.</li> <li>&gt; La structure d'accueil (ou le participant) est informée des problèmes de sécurité liés à l'état de l'espace de pratique.</li> </ul>
<p><b>A.1.4 – Accueil et mise en sécurité des participants à une séance d'initiation en sports à roulettes.</b></p>	<p>C.1.3.2 – Vérifier l'état et mettre en place le matériel nécessaire à une séance d'initiation en sports à roulettes en tenant compte des règles en vigueur pour une mise en activité sécurisée.</p>		<p><b>Le candidat vérifie et installe le matériel nécessaire au bon déroulement d'une séance d'initiation en sports à roulettes en toute sécurité.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le matériel nécessaire à la séance d'initiation en sports à roulettes est vérifié et écarté si défectueux.</li> <li>&gt; La structure d'accueil (ou le participant) est informée du caractère défectueux du matériel le cas échéant.</li> <li>&gt; Le temps nécessaire à l'installation ou à la préparation du matériel en amont de la séance d'initiation en sports à roulettes est prévu.</li> </ul>
<p><b>A.1.4 – Accueil et mise en sécurité des participants à une séance d'initiation en sports à roulettes.</b></p>	<p>C.1.4.1 – Informer les participants des objectifs et du déroulement d'une séance d'initiation en sports à roulettes en adaptant son discours afin de veiller à leur bonne compréhension avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.</p>		<p><b>Le candidat accueille les participants avec bienveillance et les informe du déroulement de la séance et des objectifs fixés.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les informations communiquées aux participants s'appuient sur la fiche de séance.</li> <li>&gt; Les objectifs et le déroulement de la séance d'initiation en sports à roulettes sont présentés aux participants de manière compréhensible (vocabulaire utilisé, ...)</li> <li>&gt; Les informations sont comprises par les participants ou reformulées différemment en cas de difficulté de compréhension.</li> <li>&gt; Les participants sont alertés sur la nécessité de faire part d'éventuelles difficultés lors de la séance et y compris ceux en situation de handicap.</li> <li>&gt; La tenue des participants est vérifiée au début de « l'activité » (vêtements adaptés, absence de bijoux, ...)</li> </ul>
<p><b>A.1.5 – Mise en sécurité des participants et des tiers</b></p>	<p>C.1.4.2 – Repérer les participants présentant des besoins spécifiques dans le but de s'assurer qu'ils puissent participer à la séance d'initiation en sports à roulettes sans risque identifié.</p>		<p><b>Le candidat identifie les participants ayant des besoins spécifiques et vérifie leur capacité à pratiquer un sport à roulettes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les participants avec handicap ou difficultés spécifiques sont identifiés.</li> <li>&gt; La possibilité de prendre en compte les besoins, handicaps, maladies, blessures ou difficultés spécifiques dans le cadre de l'initiation en sports à roulettes est analysée (repérage des situations ou activités risquant de poser un problème, possibilité de proposer des adaptations ou des variantes, ...)</li> </ul>
<p><b>A.1.5 – Mise en sécurité des participants et des tiers</b></p>	<p>C.1.5.1 - Vérifier l'ensemble des équipements des participants conformément aux réglementations en vigueur afin d'en garantir un usage sécurisé.</p>		<p><b>Le candidat vérifie les équipements de protection individuel et le matériel roulant des participants.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le bon état et le bon usage du matériel individuel (équipement et protections...) est contrôlé.</li> <li>&gt; Le matériel défectueux est écarté et remplacé, le cas échéant.</li> <li>&gt; La tenue des participants est vérifiée au début de « l'activité » (vêtements adaptés, absence de bijoux, ...)</li> <li>&gt; La réglementation en vigueur est connue (de la structure et/ou de l'infrastructure).</li> </ul>
<p><b>A.1.5 – Mise en sécurité des participants et des tiers</b></p>	<p>C.1.5.2 - Énoncer les règles de sécurité à respecter au cours d'une séance d'initiation en sports à roulettes afin de les rendre explicites en s'assurant de leur bonne compréhension.</p>		<p><b>Le candidat transmet les règles de sécurité aux participants en s'assurant de leur bonne compréhension.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les modalités d'utilisation du matériel et les risques associés sont explicités de manière claire.</li> <li>&gt; La bonne compréhension des consignes de sécurité par les participants est vérifiée avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.</li> <li>&gt; Une allocution claire, complète et concise en lien avec la sécurité est réalisée avant la mise en route de la séance d'initiation en sports à roulettes.</li> </ul>
<p><b>A.1.5 – Mise en sécurité des participants et des tiers</b></p>	<p>C.1.5.3 - S'assurer du respect des règles de sécurité tout au long d'une séance afin de garantir l'intégrité physique et psychologique des participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.</p>		<p><b>Le candidat s'assure du respect des règles de sécurité par les participants tout au long d'une séance.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les situations de mauvaise utilisation du matériel sont identifiées et stoppées.</li> <li>&gt; Les situations de non-respect des règles de sécurité sont identifiées et stoppées.</li> </ul>

<b>A.1.6 Conduite d'une séance d'initiation en sports à roulettes.</b>	<p>C.1.6.1 - Conduire d'une séance d'initiation en sports à roulettes afin d'atteindre les objectifs préalablement définis et en veillant au plaisir des participants à pratiquer l'activité.</p>	<p><b>Le candidat conçoit et met en œuvre une séance structurée et composée de situations pédagogiques dans le but de faire progresser les participants sous une forme attractive.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des objectifs de progression techniques précis sont préalablement définis dans une préparation de séance écrite.</li> <li>&gt; Les situations choisies et leur animation rendent attractive l'initiation en sports à roulettes.</li> <li>&gt; Les situations pédagogiques sont adaptées aux attentes et aux difficultés des participants, notamment ceux en situation de handicap.</li> <li>&gt; La variété est observée dans un ou plusieurs aspects de la séance (choix des habiletés, des situations pédagogiques, des organisations du groupe dans la tâche, des trajectoires...)</li> <li>&gt; Des variantes pour complexifier ou simplifier la situation sont utilisées si nécessaire pour adapter les situations aux besoins des participants.</li> <li>&gt; L'organisation spatiale et matérielle est pensée au service de la progression technique et/ou de l'attractivité de l'activité.</li> <li>&gt; Le temps de pratique est optimisé pour atteindre les objectifs fixés en respectant les motivations et les attentes des participants.</li> </ul>
	<p>C.1.6.2 - Transmettre les bases techniques d'un sport à roulettes en donnant des consignes et des corrections appropriées pour faire progresser les participants.</p>	<p><b>Le candidat transmet aux participants les fondamentaux techniques, inhérents à la pratique d'un sport à roulettes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le vocabulaire utilisé pour présenter les consignes est clair et adapté aux participants avec une attention particulière pour ceux en situation de handicap.</li> <li>&gt; Le vocabulaire spécifique aux sports à roulettes est enseigné.</li> <li>&gt; Les consignes sont clairement explicitées, aident les participants à atteindre les objectifs et sont reformulées ou ajustées si nécessaires.</li> <li>&gt; Les corrections apportées permettent aux participants de progresser.</li> <li>&gt; Les corrections apportées sont cohérentes avec les objectifs visés et les besoins des participants encadrés.</li> </ul>
	<p>C.1.6.3 – Accompagner les participants tout au long de la séance d'initiation en sports à roulettes afin de contribuer à leur épanouissement et à leur autonomie en veillant à adopter une attitude active, positive et bienveillante, tout en portant une attention particulière aux participants en situation d'handicap.</p>	<p><b>Le candidat accompagne activement les participants avec bienveillance dans leur épanouissement et autonomie.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'intégralité des participants a pu bénéficier de conseils / remédiations contribuant à sa progression.</li> <li>&gt; Les réussites et progrès des participants sont soulignés et encouragés.</li> <li>&gt; Les retours effectués aux participants sont exprimés avec bienveillance.</li> <li>&gt; Les difficultés rencontrées par les participants sont identifiées.</li> <li>&gt; Les choix sont justifiés au regard des connaissances (scientifiques, sociales, cognitives) et de l'expérience de l'initiateur.</li> <li>&gt; Les aides techniques utilisées par les personnes en situation de handicap sont prises en compte dans l'accompagnement à la réalisation de l'initiation en sports à roulettes.</li> </ul>
<b>A.1.7 – Évaluation de la conduite d'une séance et d'un cycle de séances d'initiation en sports à roulettes.</b>	<p>C.1.7.1 - Analyser le déroulement d'une séance d'initiation en sports à roulettes en tenant compte des objectifs préalablement fixés afin d'y apporter des améliorations.</p>	<p><b>Le candidat fait une auto-analyse de sa séance avec objectivité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le candidat évalue sa gestion du temps, de l'espace et du matériel au sein de sa séance</li> <li>&gt; Le candidat évalue la pertinence de ses choix techniques et pédagogiques au sein de sa séance en s'appuyant sur des critères objectifs.</li> <li>&gt; Les points forts et les points faibles de la proposition pédagogique sont identifiés</li> <li>&gt; Les propositions d'ajustements ou de modifications proposées à posteriori auraient permis d'améliorer les acquisitions techniques et/ou l'attractivité de la prestation.</li> </ul>
	<p>C.1.7.2 – Formuler des ajustements du cycle de séances d'initiation en sports à roulettes en adaptant les choix techniques et pédagogiques afin d'assurer la progression technique des pratiquants tout en entretenant leur intérêt pour l'activité.</p>	<p><b>Le candidat justifie les ajustements / modifications de son cycle de séances d'initiation en sports à roulettes.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le candidat évalue la pertinence de ses choix techniques et pédagogiques au sein de son cycle en s'appuyant sur des critères objectifs.</li> <li>&gt; Le candidat évalue les acquisitions techniques des élèves en cours et en fin de cycle pour valoriser leur progression, en s'appuyant sur un référentiel technique et des critères objectifs.</li> <li>&gt; Les ajustements ou modifications contribuent à une amélioration des acquisitions techniques et/ou de l'attractivité de l'activité.</li> <li>&gt; Des axes de travail sont proposés pour que les participants au cycle de séances poursuivent leur progression dans la pratique d'un sport à roulettes.</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>			
<b>A.2.1 – Information des publics et promotion des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>	C. 2.1.1 – Communiquer avec les publics accueillis sur le fonctionnement de la structure et les règles de vie afin de s'assurer du respect des consignes en vigueur	<b>Elaboration d'un écrit</b> dans le cadre du stage  <b>Entretien oral</b>  <i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves</i>	<b>Le candidat communique clairement sur sa structure et fait respecter les règles de vie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les différents types de publics accueillis par la structure sont identifiés</li> <li>&gt; Les informations délivrées sur le fonctionnement de la structure (éléments réglementaires, pratiques, ...) et sur les règles de vie à respecter sont conformes aux consignes en vigueur</li> <li>&gt; Les informations diffusées sont adaptées aux besoins de l'interlocuteur</li> </ul>
	C. 2.1.2 – Promouvoir les activités proposées et les événements organisés par la structure pour favoriser la participation des publics accueillis.		<b>Le candidat promeut les activités et événements de sa structure avec clarté</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des informations sont communiquées aux publics accueillis (participants, famille, entourage, ...) de manière régulière (démarrage de l'activité, points d'étapes, mise en perspective en fin de cycle, ...)</li> <li>&gt; Les informations délivrées sur les activités et événements sont fiables</li> <li>&gt; Les informations délivrées sur les activités et événements permettent aux publics de s'orienter dans les activités proposées en fonction de leurs souhaits et aptitudes</li> <li>&gt; La promotion des activités et des événements est adaptée à la typologie des publics accueillis (enfants, familles, adultes, ...)</li> <li>&gt; L'implication des publics accueillis dans les activités et la vie de la structure est recherchée</li> <li>&gt; Le candidat oriente les participants vers les différentes disciplines de sports à roulettes.</li> </ul>
	C. 2.1.3 – Informer les publics accueillis en utilisant des outils de communication adaptés afin de véhiculer une image positive de la structure		<b>Le candidat communique avec les publics avec bienveillance et professionnalisme</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; L'outil choisi (réseau social, mail, ...) est adapté aux informations à délivrer</li> <li>&gt; La posture adoptée dans les communications avec les participants est professionnelle (distance, absence de familiarité, prise en compte de l'image de la structure, ...)</li> <li>&gt; Les échanges sont effectués en conformité avec la politique de communication de la structure (accord de la structure, prise en compte de sa politique de communication, ...)</li> </ul>
<b>A.2.2 – Organisation de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b>	C. 2.2.1 – Planifier ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif pour organiser celles-ci suivant les contraintes et ressources nécessaires		<b>Le candidat planifie ses activités avec rigueur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les horaires et la durée des séances et activités sont adaptées aux contraintes des participants</li> <li>&gt; Les contraintes liées à la disponibilité des ressources nécessaires (matériel, ressources humaines, de pratique...) aux séances et activités sont prises en compte</li> <li>&gt; Un interlocuteur compétent est alerté au sein de la structure en cas de difficulté</li> </ul>

	C.2.2.2 – Identifier la réglementation impactant ses activités en dehors d'une conduite de séance pour organiser celles-ci en tout conformité		<p><b>Le candidat cible les réglementations utiles à son activité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les différentes réglementations ayant un impact sur son activité sont repérées (occupation de l'espace public, diffusion publique de musique, buvette...)</li> <li>&gt; Les administrations publiques sont identifiées</li> <li>&gt; Les éventuelles déclarations administratives sont connues</li> </ul>
<p><b>A.2.3 – Communication avec différents acteurs autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif</b></p>	C.2.3.1 – Communiquer avec les autres usagers du lieu de pratique en veillant au bon déroulement de ses activités et celles des autres afin d'anticiper d'éventuelles difficultés et d'assurer une bonne qualité relationnelle		<p><b>Le candidat connait et entretient de bonnes relations avec les autres usagers du lieu de pratique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les intervenants avec lesquels il est nécessaire de communiquer sont repérés (membres de l'équipe salariés et bénévoles, intervenants extérieurs, partenaires, autres usagers des équipements sportifs utilisés, ...)</li> <li>&gt; L'organisation des activités tient compte des contraintes (horaires, matérielles, organisationnelles, ...)</li> <li>&gt; Les informations nécessaires à une bonne coordination entre intervenants sont transmises</li> </ul>
	C.2.3.2 – Restituer un bilan en communiquant auprès de ses responsables ou de sa clientèle afin de faire évoluer ses activités		<p><b>Le candidat fournit des informations régulières aux responsables de sa structure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les interlocuteurs de la structure chargés du suivi des activités sont identifiés</li> <li>&gt; Les informations fournies sur les activités réalisées sont claires et exploitables</li> <li>&gt; Les retours des responsables de la structure sont pris en compte</li> </ul>
	C.2.3.3 – Prévenir des situations d'incivilités, de violences et de discriminations dans le sport en tenant compte des obligations légales afin d'agir en conséquence.		<p><b>Le candidat maîtrise les procédures d'alerte concernant les situations d'incivilités, de violences et de discrimination dans le sport</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les signes évocateurs de risques (comportements, témoignages, symptômes associés à une violence physique, psychologique, à une discrimination, ...) sont repérés</li> <li>&gt; Les situations potentielles de d'incivilités, de discrimination ou de violence sont signalées à un interlocuteur compétent dans le respect des procédures d'alerte en vigueur</li> <li>&gt; Les obligations légales de lutte contre les incivilités, violences et discriminations dans le sport sont connues.</li> </ul>

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'ÉVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc de compétences 3 (BC3) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives</b>			
<b>A.3.1 – Recherche d'emploi et d'activités à animer dans le domaine des activités physiques et sportives</b>	C.3.1.1 – Repérer les opportunités d'emploi dans le domaine des activités physiques et sportives en mobilisant différentes sources d'informations pour être acteur de son parcours professionnel.	<b>Présentation d'un projet professionnel</b>	<b>Le candidat connaît les principales sources d'information pour développer son projet professionnel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les sources d'information à solliciter sur l'emploi sportif sont repérées (différents types de structures, branches professionnelles, secteur public / secteur privé, ...)</li> <li>&gt; Les principaux acteurs du secteur sportif sont identifiés (Ministère, fédérations sportives, clubs, secteur marchand, ...)</li> <li>&gt; Les sources d'informations permettant de repérer les opportunités spécifiques à son territoire sont identifiées</li> </ul>
	C.3.1.2 - Analyser les différents modes de contractualisation pour construire son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives et agir en toute connaissance de cause		<b>Entretien oral</b>
<b>A.3.2 – Programmation d'actions de formation et de professionnalisation dans le domaine des activités physiques et sportives</b>	C.3.2.1 – Assurer une veille des actions de formations et de professionnalisation pour faire évoluer son projet professionnel.	<i>Les stagiaires en situation de handicap s'étant déclarés auprès de l'organisme de formation bénéficient d'adaptations particulières pour le déroulement de ces épreuves (voir règlement général du CQP).</i>	<b>Le candidat assure une veille active des actions de formations de son secteur ou connexe au sport le cas échéant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les impacts de la réglementation en matière d'encadrement des activités physiques ou sportives contre rémunération sont identifiés</li> <li>&gt; Les limites de ses prérogatives d'exercice sont repérées</li> <li>&gt; Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</li> </ul>
	C.3.2.2 – Identifier les interlocuteurs à solliciter pour programmer des actions de formation et de professionnalisation dans le domaine de l'encadrement d'activités physiques et sportives en vue de développer son activité		<b>Le candidat connaît les interlocuteurs à solliciter pour mettre en œuvre son projet de formation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les principaux interlocuteurs sont connus (employeurs, OPCO...)</li> <li>&gt; Les sources d'information sur les formations et les parcours de formation et de professionnalisation dans le domaine du sport (ou connexe au sport le cas échéant) sont repérées.</li> <li>&gt; Les cas nécessitant le recours à une formation complémentaire sont repérés</li> </ul>